

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2016/2983(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Certaines exigences prudentielles applicables aux dépositaires centraux de titres et aux établissements de crédit désignés qui offrent des services accessoires de type bancaire	
Complétant <a href="#">2012/0029(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
11/11/2016	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2016)07158</a>	
11/11/2016	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/11/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/01/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
21/02/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/2983(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/08409

Portail de documentation					
Document de base non législatif		<a href="#">C(2016)07158</a>	11/11/2016	EC	
Document annexé à la procédure		C(2018)2982	15/05/2018	EC	